



Fiche pratique pour agir sur le climat scolaire à l'école

Intitulé de l'action : Evaluation formatrice au collège (évaluer ≠ noter)

Entrée(s) de la charte départementale retenue(s) pour cette action :

- Favoriser les relations et la collaboration par une reconnaissance de l'ensemble des acteurs de la vie de l'élève.
- Mettre en œuvre des enseignements et des apprentissages différenciés et valoriser le travail au sein des établissements.
- Assurer un sentiment de sécurité par une plus grande sérénité.
- Agir en ayant conscience d'appartenir à une communauté éducative (établissement) dans le respect des valeurs de la République française.
- Etre vigilant.e à la qualité et au cadre de vie dans les établissements.

Etablissement :
Collège Gérard Philippe
(Niort)

Classe(s) concernée(s)
Toutes

**Référent.e.s du
projet (courriel) :**
Jean-Philippe Renaud,
Principal

**Objectif de l'action /
Effets attendus :**
Réduire la pression
évaluative en développant
une évaluation formatrice.
Réduire les effets négatifs
de la comparaison,
préservé l'estime de soi.
Développer chez les
élèves la volonté de
maîtriser les compétences
plus que de performer.
Changer le statut de
l'erreur.

**Description de l'action (modalités, calendrier, outils, moyens,
partenaires éventuels...) :**

1. Suppression progressive des notes sur les 4 niveaux de classe, un niveau par an.
2. Création d'un outil, le livret unique de l'élève proposant une vision globale de l'élève par domaine de compétence (lire, dire, écrire, raisonner, savoir-être, savoir, créer, pratiquer) et permettant le travail formatif sur les compétences,
3. Placement de l'évaluation dans son rôle formatif et changement du statut de l'erreur,
4. Individualisation systématique de l'évaluation en fonction des besoins particuliers des élèves.
5. Développement de la coopération entre élèves pour réduire les effets négatifs de la comparaison en cours d'apprentissage (travaux de groupe, en îlots et îlots bonifiés, pédagogie de projet, projets interdisciplinaires...)
6. Développement de la coopération entre professeur.e.s (visites dans les cours des uns et des autres, échanges de pratiques très fréquents...), du co-enseignement (EPI, intervention en barrette...), construction commune d'échelles descriptives,...

Bilan et points de vigilance : Bilan très positif (6^{ème} année de fonctionnement).
Rassurer les parents sur le maintien du niveau d'exigence dans les enseignements.
Accueil et formation des nouveaux enseignants arrivant dans l'établissement.

Lien éventuel avec les parcours éducatifs : Rend les élèves acteurs de leur scolarité (citoyen) et conscient de leurs compétences (parcours avenir, lycées professionnels), engagés dans le principe de formation tout au long de la vie.